



VILLE DE MONTATAIRE  
DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE LA CIOYENNETE ET DE LA CULTURE / service culturel  
SM/CH/SK/NT - décision n° 2022 47  
Spectacle « (In)certain regard » - contrat avec En Voiture Monique

Envoyé en préfecture le 24/10/2022  
Reçu en préfecture le 24/10/2022  
Publié le 25/10/2022  
ID : 060-216004101-20221020-DEC\_2022\_N326-AU

Fait à Montataire, le 20 octobre 2022

## DÉCISION DU MAIRE

### « (In)certain regard » contrat avec En voiture Monique

#### Le Maire de Montataire,

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 Code Général des Collectivités Territoriales concernant les attributions du Maire exercées par délégation du conseil municipal et le régime juridique de ces décisions,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire,

Considérant la volonté de la Ville de Montataire d'offrir un programme culturel diversifié et de qualité,

Considérant le programme de la saison 2022-2023,

#### DÉCIDE

**Article 1 :** de passer un contrat entre la Ville de Montataire et *En voiture Monique*, pour la présentation du spectacle « (In)certain regard », le vendredi 16 septembre 2022, pour une représentation, au Palace de Montataire.

Le montant total de la prestation est de 4402.09 € TTC.

La ville de Montataire prend également en charge : les frais de transport, les frais de restauration : 4 dîners le 15 septembre 2022 ainsi que les frais d'hébergements pour la nuit du 15 septembre 2022 : 5 nuitées et pour la nuit du 16 septembre 2022 : 5 nuitées.

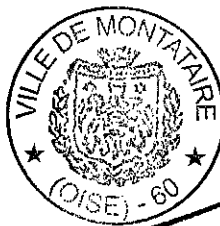
Le règlement s'effectuera par mandat administratif, sur présentation d'une facture.

**Article 2 :** l'ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Senlis
- Monsieur le Trésorier principal de la Trésorerie de Creil

**Article 3 :** sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision :

- Madame la Directrice générale des services,
- Monsieur le Directeur général adjoint de la jeunesse, de la citoyenneté et de la culture,
- Madame la Responsable du service culturel,



Le Maire,  
Conseiller départemental,

Jean-Pierre Bosno